

# L'homme et la mort

Il existe une relation « entre l'attitude devant la mort et la conscience de soi, de son degré d'être, plus simplement de son individualité ». On observe « la persistance pendant des millénaires d'une attitude presque inchangée devant la mort, qui traduisait une résignation naïve et spontanée au destin et à la nature ».

Cependant, à partir du **XII<sup>e</sup> siècle**, l'iconographie révèle, « les inquiétudes nouvelles de l'homme à la découverte de sa destinée ». Dans les représentations religieuses et dans les attitudes naturelles, on se dirige « d'une mort conscience et condensation d'une vie, à une mort conscience et amour désespérée de cette vie ». Ainsi naquit un individualisme dans le rapport à la vie et à l'au-delà. Cette « mort de soi » n'est pas une rupture totale avec les habitudes anciennes comme en témoigne la pratique du testament : « Si, au travers des testaments, la mort est particularisée, personnalisée, si elle est aussi la mort de soi, elle reste toujours la mort immémoriale, en public, du gisant au lit ». La volonté d'être soi se matérialise par la fin de l'anonymat des tombeaux. Cette sensibilisation qui exalte la mort culmine à la fin du **Moyen Âge** avec les *danses macabres*.

Avec la **Renaissance**, une évolution apparaît. Le moment de la mort perd de son importance. Dans la seconde moitié du **XVIII<sup>e</sup> siècle**, on enregistre « une volonté de simplicité dans les choses de la mort » qui conduit « à une sorte d'indifférence à la mort et aux morts ». L'art, la littérature et la médecine font revenir la mort sous la forme du corps mort, de l'érotisme macabre et de la violence naturelle. Le culte des cimetières et des tombeaux n'est que la manifestation liturgique de la sensibilité nouvelle, celle qui, à partir de la fin du **XVIII<sup>e</sup> siècle**, « rend intolérable la mort de l'autre ». A la fin du **XX<sup>e</sup> siècle**, ce sentiment existe toujours.

Cependant, au cours du **XX<sup>e</sup> siècle**, dans les régions les plus industrialisées, « un type absolument nouveau de mourir est apparu », C'est la mort inversée : « la société a expulsé la mort, sauf celle des hommes d'État. » La mort n'est plus un fait culturel qui structure la communauté. Cette relégation de la mort est à mettre en lien avec la médicalisation de la société.



La mort apprivoisée finit quand la proximité entre mort et vivant n'est plus tolérée. La mort serait désormais de plus en plus considérée comme une transgression qui arrache l'homme à sa vie quotidienne, à sa société raisonnable, à son travail monotone, pour le soumettre à un paroxysme et le jeter alors dans un monde irrationnel, violent et cruel. La mort est aujourd'hui une rupture, alors que dans le passé elle était si présente autour de l'homme qu'elle faisait en quelque sorte partie de la vie. On pouvait mourir très facilement, et la mort ne paraissait pas comme quelque chose d'extraordinaire. L'exemple du cimetière, qui dans le passé était bâti intra-muros de la ville et qui aujourd'hui tend à éviter une trop grande proximité avec les vivants.

Si le terme « angoisse » peut se révéler impropre pour tous les âges, toutes les classes, toutes les idées idéologiques ou les philosophies, celui de « préoccupation » paraît convenir au plus grand nombre dont je suis... Dès mon adolescence et jusqu'à la trentaine, je me suis dit que je ne ferais pas de vieux os. Peut-être parce j'ai été confronté à des situations tragiques, familiales ou amicales, qui ont installé en moi le regret de la brièveté de la vie et de l'irruption de la mort. Peut être aussi parce que dans mon enfance, la mort était toujours mise en scène et, en l'absence de diagnostic rigoureux, restait mystérieuse, de l'agonie insupportable, qu'on soulageait encore, croyait-on, en glissant la tête du mourant le joug d'attelage de ses bovins, en l'ensevelissement en pleine terre.

Mais encore, parce que, me trouvant à l'école, lorsque les cloches de l'église sonnaient le « glas », je devais me rendre rapidement remplir mon rôle d'enfant de chœur lors des enterrements. J'ai trop souvent accompagné de cortèges, marchant en aube devant le curé, et devant le corbillard entouré de quatre personnes – des hommes uniquement – tenant les cordons « du poêle ». La lourde croix, que je devais porter, imprimait dans mes muscles, de manière indélébile, la souffrance commune des participants. La récompense – quelques francs – que j'allais rapidement échanger en caramels plats à un centime chez l'épicière locale, attise peut-être encore la mémoire de l'évènement.

Ce qui frappe le plus dans les changements liés aux pratiques, c'est l'irruption de la technique. Sa manifestation ultime est « l'acharnement thérapeutique ». En réalité, de nos jours, la mort échappe au mourant, son moment est décrété par la technique.



## LES MORTS À PART

Si l'adage populaire veut que tous les hommes soient égaux devant la mort, certains trépassés ont longtemps connu une discrimination en raison de la nature même de leur trépas. Il s'agit des **enfants morts sans baptême, des suicidés, des condamnés à mort ainsi que les lépreux, qui ont leur propres cimetières autour des léproseries. Les corps de ces catégories de défunts n'étaient pas enterrés en terre consacrée.**

Le **condamné à mort** est rejeté de la société en raison de la nature de son crime. Il s'agit cependant de l'accompagner spirituellement lors de son exécution. Son enterrement doit être discret, dans un quartier du cimetière réservé à cet effet. Au Moyen Âge, le corps était enterré à proximité du lieu d'exécution. Les cadavres des condamnés et des suicidés sont parfois livrés aux étudiants en médecine pour les dissections.

Quant au suicide, il est considéré comme une infamie et un crime contre Dieu et soi-même. Le corps des **suicidés** ne peut donc être traité comme celui d'un mort « naturel ». Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il est jeté dans le Rhin, enfermé dans un tonneau, puis il est inhumé en dehors des cimetières.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les interdits religieux et sociaux s'estompent : on reconsidère la place de ces morts dont la mémoire n'est plus entachée d'opprobre.

### *Dissertation...*

L'idée que nous pouvons nous faire de la mort est à première vue purement négative : biologiquement, la mort est l'état définitif d'un organisme qui a cessé de vivre ; pour l'individu, c'est la fin de son existence. Il n'y a rien au-delà de ce terme définitif dont nous puissions faire l'expérience, car, pour nous, avoir une expérience, sentir, penser, supposent toujours la vie. La mort n'est donc pas l'objet d'une intuition, et, si elle est quelque chose, nous ne pouvons-nous la représenter autrement que comme un état de non-vie ou de non-conscience.

L'idée de la mort n'est pourtant pas dépourvue de sens, mais ce sens ne nous éclaire pas tant sur ce qu'est la mort, que sur ce que nous en pensons en tant qu'êtres vivants.

Pour un être dont la mort est une certitude, et qui a conscience que sa fin est inéluctable et imprévisible, la pensée de la mort est en effet d'abord une pensée de la vie.

La mort n'étant pas une expérience demeure une idée, un objet de spéculations qui nourrit l'imagination. Nous ne pouvons avoir de certitude à son propos. C'est pourquoi la réflexion sur la mort est fondamentalement liée à celle sur l'existence. Selon que l'on croit à un anéantissement par la mort ou au contraire, à la mort comme point d'accès vers l'au-delà, le sens donné à son existence peut être très différent.

Quoi que je fasse, où que je sois, je mourrai. Chacun d'entre nous, s'il pense à la mort, se pense comme mortel. La mort est constitutive de l'existence.

Ce savoir nous donne en partage un sentiment d'impuissance fondamentale (égalité de tous les êtres devant la mort, « *fond fraternel de la mort* » selon l'expression de **Malraux**).

Ce n'est pas que j'aie vraiment peur de mourir, mais disons que je préfère ne pas être là quand ça arrivera (**woddy allen**).